

Compte-rendu réunion Conseil Municipal du 23/01/2020

Présents : Christian AUBERT, Jean-Pierre BEGEL, Patricia BOURGUIGNON, Philippe BUREN, Jean-Louis GABRION, Patrice GENIN, Anne-Lyse GROMER-PELTIER, Jocelyne LECOMPTE, Philippe MANGIN, Brigitte MARTIN, Claudine MONTERRIN, Catherine SCHMITT, Paul VILCOT

Excusés : Emmanuel BAROTTE (pouvoir à Philippe MANGIN), Christine DE OLIVEIRA (pouvoir à Brigitte MARTIN), Dominique DUCHANOY (pouvoir à Catherine SCHMITT), Sylvie LEUVREY, Daniel MIDON (pouvoir à Jean-Louis GABRION),

Ordre du jour :

1. Engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget
2. Amortissement des subventions d'équipement versées
3. Délégations
4. Questions diverses.

En l'absence du maire, excusé, c'est le premier adjoint, Jean-Louis GABRION, qui mène les travaux de cette séance.

1) Engagement de dépenses d'investissement avant le vote du budget (Délibération)

Jean-Pierre BEGEL

Avant l'adoption du budget 2020, (avec reprise des crédits nécessaires lors de son établissement), il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à engager et mandater les dépenses suivantes :

- Compte 2183 : Acquisition d'ordinateurs portables pour un montant de : 2 914.78 € T.T.C (un pour l'école primaire et un pour la salle du conseil municipal).
- Compte 202 : Modification du PLU pour un montant de : 5 409.12 € T.T.C (2.000 € pour les frais liés à l'enquête publique et 2.409,12 € pour le cabinet MONGEL).

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

2) Amortissement des subventions d'équipement versées (Délibération)

Jean-Pierre BEGEL

Conformément à la réglementation, il est obligatoire de pratiquer les amortissements sur les subventions d'équipements versées. L'adjoint aux finances propose d'amortir la subvention de 45 539.56 €, versée en 2019 au Syndicat Mixte Départemental d'Electricité, sur une durée de 15 ans.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à inscrire cet amortissement au Budget Primitif 2020 et suivants jusqu'à concurrence de 15 années.

3) Délégations

Jean-Louis GABRION

Le Conseil Municipal est informé des deux dernières délégations en matière de droit de préemption urbain (le Maire n'a pas préempté) :

- une propriété au 3, allée des Noisetiers
- un appartement sis 26 B, Route de Darney.

4) Questions diverses

Jean-Louis GABRION

- Le tirage au sort des affouages 2020 est prévu le le jeudi 23 janvier.
- Un point de rencontre dédié aux secours pour les accidents survenant dans le domaine forestier va voir le jour au départ du parcours de santé (financement : 75 % par la commune et 25 % par l'ONF). Un premier point existe déjà route de Renauvoid.
- Ralentisseurs : les peintures sur les nouveaux ralentisseurs sont en cours d'exécution (route de Sanchey, rues des Curtilles, du Soleil Levant et Général Leclerc). Il est rappelé qu'ils ne dépassent pas la norme, à savoir pas plus de 10 cm en hauteur.

Jean-Pierre BEGEL